

voleur, un profanateur et même, un parjure, puisqu'il manquerait au serment qu'il a fait à Jésus-Christ.

“ Mon cher enfant, ajoutait-elle. je tremble à la pensée de l'action que tu vas faire. Les engagements que tu vas contracter, c'est sur le corps et le sang même de ton Dieu que tu vas les signer. Le ciel et la terre, les anges, la Divinité elle-même, les saints autels, les fonts sacrés où tu as reçu le baptême, seront témoins du traité que tu vas conclure ! Hélas ! qu'il est grand ce jour, qu'il est terrible ! ” Ces réflexions furent faites trois jours avant celui de la première communion, et deux jours après, l'enfant de cette mère pieuse était renfermé dans sa chambre, et pleurait à chaudes larmes. Sa mère alla le trouver et lui ayant demandé la cause de ses larmes, celui-ci lui répondit avec une intelligence au-dessus de son âge, et qui dénotait toute l'attention qu'il avait donnée aux paroles de sa mère : “ Ma chère maman, c'est demain le Grand Jour, et quand j'y pense, je suis épouvanté, je tremble de tous mes membres ! Moi qui suis si léger, si étourdi, qui ai été si peu soumis, si indocile ! Hélas ! Comment pourrai-je me décider à m'approcher d'un Dieu si grand, si saint ! Au moins, ma chère petite maman, priez pour moi, pardonnez-moi toute la peine que j'ai pu vous causer, et bénissez votre enfant, afin qu'il soit moins indigne de s'approcher de son Dieu. ” La mère, après l'avoir pressé sur son cœur, avec attendrissement, le bénit avec l'assurance que l'action religieuse de sa part, allait achever de purifier cette âme, qui l'avait été quelques heures auparavant, par le sacrement de pénitence ; et après l'avoir rassuré, en lui parlant de la tendresse et de la miséricorde de Jésus qui, pendant qu'il était sur la terre, invitait, avec une bonté indicible, les enfants d'aller à